

KIM AUCLAIR

OÙ SORTIR SANS LIMITES: TROUVER DES LIEUX ACCESSIBLES POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE SURDITÉ >

Le projet OÙ sortir sans limites de l'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA) a pour mission de favoriser l'inclusion sociale des personnes malentendantes. Comment? En mettant en valeur les services sans obstacles ou adaptés déjà existants au moyen d'un répertoire en ligne et en offrant un guide de bonnes pratiques destiné aux entreprises. L'initiative est financée par l'Office des personnes handicapées du Québec.

UN SONDAGE RÉVÉLATEUR

Du 20 août au 6 septembre 2018, dans l'intérêt de mieux servir la population malentendante et de contribuer à son accessibilité, l'APDA a fait circuler un questionnaire spontané afin de connaître les difficultés des personnes malentendantes dans les lieux et les services publics. Au total, 128 individus ont participé. La synthèse des résultats est disponible à l'adresse suivante :

www.ousortirsanslimites.com/synthese2018.pdf

Le sondage a révélé que les personnes malentendantes ont beaucoup à déclarer, mais qu'elles expriment peu leurs besoins puisqu'elles ignorent comment les aborder, qu'elles n'ont jamais songé à de telles démarches, qu'elles

ont subi de mauvaises expériences ou qu'elles ont été rebutées et moquées par autrui. Les malentendants qui se renseignent, la communication étant difficile au téléphone, le font sur place, sur les médias sociaux (Facebook, envoi de courriels, sites web) ou en quémendant l'avis d'un proche. Quelques-uns appellent au risque d'une compréhension diminuée. La plupart ont indiqué ne rien faire pour s'informer des adaptations possibles ou améliorer la clarté de leurs conversations, s'en remettant uniquement à leurs prothèses auditives. Comme l'a souligné un répondant, « on ne le demande pas, on le teste ». Parfois accompagné d'une parenté entendante ou d'un interprète, le malentendant se débrouille en repérant les coins moins bruyants et en demandant de répéter jusqu'à assimilation.

Peu de personnes malentendantes parlent de leur situation parce qu'elles se sentent mal à l'aise ou parce qu'elles ignorent comment procéder. C'est ici qu'intervient le projet OÙ sortir sans limites qui rassemblera l'avis des personnes malentendantes sur des lieux précis et prompts à poser difficulté. Le sondage a déduit que les lieux ou les services publics moins sensibilisés aux personnes malentendantes sont, par ordre décroissant, les salles de spectacles (67,97 %) ou de cinéma >






(54,69 %), les établissements de santé (62,50 %), les transports en commun (53,13 %) et les restaurants (52,34 %). Bien que le questionnaire ait cerné les personnes malentendantes, le projet OÙ sortir sans limites s'adresse tout autant à la population sourde non oraliste puisqu'elle subit des difficultés parallèles.

VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER AU PROJET OÙ SORTIR SANS LIMITES ?

Pour soumettre un lieu, rendez-vous sur le site Internet www.ousortirsanslimites.com.

Cliquez ensuite sur « Évaluer un lieu » au haut de la page. Nous nous occuperons d'ajouter le lieu sur la carte. Vous pouvez aussi télécharger les formulaires en format PDF ou venir chercher des exemplaires sur place à l'Association des

personnes avec une déficience de l'audition (APDA) au 7260, boulevard Cloutier, Québec. Pour devenir partenaires ou pour tout questionnement sur le fonctionnement d'où sortir sans limites, contactez-nous à communication@apda.ca ou au 418 623-5080. 

Le CISSS de la Montérégie-Ouest :

- un programme de réadaptation en déficience auditive pour tout âge;
- un distributeur d'aides de suppléance à l'audition (accrédité et autorisé par la RAMQ).

Pensez à nous !

 1 800 667-4369

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

Québec 